

**AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE**

Aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement 293-2026 relatif à l'adoption du Plan d'aménagement d'ensemble pour les zones Hb-17 et C-6.

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 17 août 2026, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement qui suit :

Projet de règlement 293-2026 relatif au Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) dans la zone Hb-17 et C-6 représentant la zone de l'ancien stadium et de sa zone contigüe.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 septembre 2026, à 18h30 au 106, rue St-Jean-Baptiste, à Saint-Guillaume. Cette assemblée permettra au Conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Guillaume, le 3 septembre 2026.

Anny Boisjoli

Directrice générale et greffière-trésorière